

agissant en qualité d'acquéreurs éventuels, vous mandatons afin de nous présenter, et faire visiter, tous biens répondant à nos critères de choix ; lorsque nous arrêterons notre choix, pour négocier les conditions générales de la vente, pour rédiger l'accord des parties et encaisser le dépôt de garantie (en cas de garantie avec perception de fonds), aux conditions suivantes :

